



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 13/07/2022

RN 52 – Étude de rénovation des chaussées à hauteur de LONGWY et MONT-SAINT-MARTIN (54) par la DIR Est

Les nuits du 11 au 23 juillet 2022, de 21h à 06h, la Direction Interdépartementale des Routes Est (DIR Est), pour le compte de l'État, procède à des mesures et prélèvements de ses chaussées pour permettre la réalisation d'études de rénovation. Ces mesures et prélèvements nécessitent des coupures de circulation sur la RN52 dans les deux sens de circulation à hauteur de la frontière belge.

Les échangeurs sont également impactés comme suit :

- **Les nuits du lundi 11 au mercredi 13 juillet 2022** : Coupure de la RN52 dans les deux sens de circulation entre les échangeurs de Mont-Saint-Martin Centre et Mont-Saint-Martin Val.
- **La nuit du lundi 18 au mardi 19 juillet** : Coupure de la RN52 entre les échangeurs de Mont-Saint-Martin Val et Cosnes-et-Romain (sens Belgique -> Metz).
- **La nuit du mardi 19 juillet au mercredi 20 juillet** : Coupure de la RN52 dans les deux sens de circulation entre les échangeurs de Mont-Saint-Martin Centre et Mont-Saint-Martin Val.
- **La nuit du mercredi 20 juillet au jeudi 21 juillet** : Fermeture des bretelles d'accès à la RN52 en direction de la Belgique depuis les échangeurs de Mont-Saint-Martin Val et Longlaville.
- **La nuit du jeudi 21 juillet au vendredi 22 juillet** :
 - Fermeture des bretelles d'accès à la RN52 en direction de la Belgique depuis les échangeurs de Mont-Saint-Martin Val et Longlaville.
 - Fermeture de la bretelle de sortie de l'échangeur de Mont-Saint-Martin Centre (sens Metz -> Belgique)
 - Fermeture de la bretelle d'accès à la RN52 en direction de Metz depuis l'échangeur de Mont-Saint-Martin Centre
 - Fermeture de la bretelle de sortie de l'échangeur de Longlaville (sens Belgique -> Metz)

**Consciente des désagréments liés à ce chantier,
la DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension.
Elle leur recommande la plus grande prudence
et la modération de leur vitesse sur les déviations.**

Siège de la Direction interdépartementale des routes de l'Est
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00 – fax : 33 (0) 3 83 32 39 22
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex
www.dir-est.fr
www.dir-est.fr

Contact presse :
Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 42 52 55 60

